

■ **Société Coopérative d'Habitations du Coteau**, à Monthey, CH-621.5.002.267-8, octroi de logements à un prix avantageux, construction et acquisition, vente et gestion de maisons d'habitation, à l'exclusion de toute intention spéculative, société coopérative (FOSC no 20 du 28. 01. 2000, p. 634). La personne suivante est radiée aux conditions de l'art. 25.a ORC. Personne et signature radiée: Prellé, Pascale, de Buochs et Günsberg, à Soleure, présidente, avec signature collective à deux.

Journal no 1034 du 05.09.2005
(03013160 / CH-621.5.002.267-8)